

# Région sans frontières Apprenti-e-s



## Dossier de candidature A compter de 2010

### Cadre réservé à la validation du CFA

LE RESPONSABLE DU CFA CERTIFIÉ :

- qu'il s'agit d'une mobilité collective
- qu'il s'agit d'une mobilité individuelle
- que l'apprenti-e est bien inscrit(e) dans le CFA en formation de : .....  
Niveau ..... Classe .....  
pour l'année scolaire 201... /201...
- que le CFA organise, le cas échéant, une Préparation Pédagogique Linguistique et Culturelle (PPLC)
- que la convention de mise à disposition de stage à l'étranger a bien été adressée aux autorités compétentes pour toute destination européenne selon l'article 11 de l'arrêté du 2 février 2009
- que le CFA demandera son agrément pour l'obtention de l'EUROPASS

Cachet et signature du responsable du CFA

### Votre identité

Mademoiselle     Madame     Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Votre adresse exacte pendant votre formation en alternance en France :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### Niveau d'études suivi dans l'année de votre départ

CAP     BAC PRO     BTS     LICENCE     INGENIEUR  
 MENTION COMPL     BREVET PROF     DUT     MASTER

#### Intitulé de la formation suivie :

Date de début du contrat d'apprentissage : \_\_\_\_\_

Date de fin du contrat d'apprentissage : \_\_\_\_\_

### Votre CFA

Nom du CFA : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du directeur (trice) du CFA : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

courriel : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la personne chargée de votre suivi : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Agrément de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL) :70370 VERSION 2



#### Contact Région Haute-Normandie

Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage - Service Apprentissage  
Hôtel de Région - 5 rue Robert Schuman  
BP 1129 - 76174 Rouen cedex 1

Tél : 02.35.52.21.01 - Fax : 02. 35.52.22.91  
Courriel : christine.demorgny@cr-haute-normandie.fr  
[www.hautenormandie.fr](http://www.hautenormandie.fr)



## Dossier de candidature (suite)

### Votre employeur en France

Nom complet de l'entreprise :

Adresse :

Secteur d'activités :

Nom et prénom de votre maître d'apprentissage :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

### Votre séjour à l'étranger

Pays d'accueil :

Ville :

Justifier votre choix pour un stage en pays francophone :

Nom complet de l'entreprise d'accueil et adresse :

Durée totale du séjour (en jours) :

Date de début du séjour :

Date de fin du séjour :

### Budget estimé pour la totalité de votre stage à l'étranger (il ne sera en aucun cas révisable).

Montant de votre rémunération à la date de départ en stage :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide "Région sans frontières Apprenti-e-s" ?

OUI

Montant ..... Année et mois ..... Durée en jours .....

NON

#### Dépenses

- Voyage aller-retour (1 seul voyage).....€
- Logement .....€
- Repas .....€
- Transport sur place .....€
- Coûts divers liés au séjour (à préciser) .....€

**Total**

#### Recettes

- Apport personnel ou familial .....€
- Participation du CFA .....€
- Participation de l'employeur en France.....€
- Indemnités de l'entreprise d'accueil à l'étranger .....€
- Montant de la bourse européenne (Léonardo) .....€
- Prêts bancaires .....€
- Autres ressources .....€

**Total**

# Conditions pour bénéficier de l'aide financière régionale

Région  
sans frontières  
Apprenti-e-s



## Types de stage à l'étranger

Votre stage à l'étranger doit comporter une semaine d'immersion professionnelle que vous partiez dans le cadre :

- d'un **projet de mobilité individuelle** imposé par le référentiel de formation ou en option dans une épreuve facultative quelque soit votre niveau d'études
- d'un **projet de mobilité collective** (les niveaux 4 et 5 uniquement) organisé, encadré par le CFA, qui a fait l'objet d'une demande de financement au programme européen Leonardo

## Bénéficiaires

- **Tous les apprentis**

## Destination

- **Internationale (hors DOM/TOM / et en cas de départ pour un pays francophone : justifier le choix par rapport à votre parcours de formation)**

## Critères

- être inscrit dans un CFA haut-normand au cours de l'année de votre départ en stage
- faire valider et signer votre dossier par le Responsable du CFA
- participer, le cas échéant, à la Préparation Pédagogique, Linguistique et Culturelle (PPLC) organisée par le CFA
- établir le budget prévisionnel sincère et véritable

## Pièces à fournir : (à cocher après vérification)

### Projet de mobilité individuelle :

- la lettre de motivation et le curriculum vitae
- le programme détaillé du séjour
- la copie de l'extrait du référentiel de formation ou de l'épreuve facultative mentionnant la nécessité d'effectuer un stage à l'étranger

### Projet de mobilité collective :

- la copie du projet réalisé par le CFA, du récépissé de dépôt ou de la décision du programme européen Leonardo
- l'attestation de participation à la PPLC

### Dans les 2 cas :

- la copie de la convention de stage signée avec la structure d'accueil à l'étranger mentionnant l'identité de l'apprenti-e et les dates du séjour
- la copie du contrat de travail
- le relevé d'identité bancaire original en deux exemplaires

## Délais d'instruction de votre dossier

**Le service Apprentissage réceptionne les dossiers toute l'année, à télécharger sur le site [www.hautenormandie.fr](http://www.hautenormandie.fr) et à adresser par voie postale au service apprentissage :**

- 1) pour obtenir l'aide financière avant votre départ, **vous déposerez votre dossier 4 mois avant la date du départ**
- 2) dans tous les autres cas, l'aide financière vous sera **versée dans les 4 mois qui suivent le dépôt de votre dossier**

**Ces délais d'instruction sont valables, sous réserve que votre dossier soit complet,** et après acceptation de la Commission Permanente du Conseil Régional.

## Majoration

**Le forfait journalier de 12€ est majoré de 15% pour les destinations suivantes :** Basse Saxe en Allemagne, Tamatave à Madagascar, la Poméranie en Pologne, la province de Béjaïa en Algérie.

## Conditions pour bénéficier de l'aide financière régionale (suite)

### Crédit temps

Sur la base d'un CREDIT TEMPS que vous utiliserez ou non au cours des différentes étapes de votre cursus en alternance

Niveau	CAP MENTION COMPLÉMENTAIRE	BAC PRO BREVET PRO	BTS/DUT	LICENCE	MASTER	INGÉNIEUR
<b>Droit maximum</b>	28 jours 4 semaines	28 jours 4 semaines	42 jours 6 semaines	42 jours 6 semaines	84 jours 12 semaines	84 jours 12 semaines
<b>Tarif journalier</b>	12 euros	12 euros	12 euros	12 euros	12 euros	12 euros

### Obligations liées à l'attribution de l'aide financière

**Vous recevrez un courrier de confirmation d'attribution de l'aide financière régionale précisant que dans les 2 mois suivant la fin de votre stage, vous devrez :**

**1) compléter le questionnaire faisant office de compte-rendu avec retour en ligne**, qui est disponible sur [www.hautenormandie.fr](http://www.hautenormandie.fr) dans le thème "Jeunesse/Formation", rubrique "Apprentissage" dispositif "Région sans frontières Apprenti-e-s".

**2) adresser au service Apprentissage de la Région par mail ou par courrier l'attestation de présence** délivrée par l'entreprise d'accueil à l'étranger et éventuellement celle du CFA.

**A défaut de présentation de l'attestation de présence à l'étranger et du questionnaire valant compte-rendu, l'aide financière versée par la Région devra être remboursée.**

### Annulation ou remboursement de l'aide financière

**1) Vous rembourserez l'aide financière régionale en cas de :**

- non retour du questionnaire sur le séjour (disponible sur internet),
- non présentation de l'attestation de présence établie par l'entreprise d'accueil mentionnant les dates exactes du stage
- séjour annulé

**2) Le montant de l'aide financière régionale sera modifié ou ajusté si le séjour est écourté :**

- pour les stages individuels ou collectifs sur présentation de l'attestation de présence établie par l'entreprise d'accueil mentionnant les dates exactes du stage. Si le stage en entreprise est inférieur à la durée du séjour (ex : stage de 15 jours avec une période en entreprise de 7 jours), le CFA établira une attestation complémentaire pour la période hors entreprise.

**Si la durée réelle du stage est supérieure à celle déclarée dans votre dossier, vous ne pouvez prétendre à une augmentation de l'aide régionale.**

#### INFORMATIONS "EUROPASS" : PASSEPORT EUROPEEN POUR L'EMPLOI

Il décrit sous un format identique partout en Europe: les enseignements suivis, les connaissances et compétences validées. EUROPASS fait comprendre la valeur de votre diplôme auprès des recruteurs, des services de l'emploi, des établissements supérieurs en France et en Europe. (informations : [europe-education-formation.fr](http://europe-education-formation.fr)). Vous le réclamerez auprès de votre CFA.

#### INFORMATIONS "CONVENTION DE MISE À DISPOSITION" DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

Le modèle de convention pour un apprenti travaillant en France, mis à disposition auprès d'une entreprise d'accueil dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, est disponible dans l'arrêté du 2 février 2009 - référence NOR : ECE0830266A - site : [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) - Les conditions d'entrée en vigueur de la convention sont stipulées dans l'article 11.

### A remplir par l'apprenti-e

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

- atteste avoir joint toutes les pièces nécessaires pour l'instruction de mon dossier
- atteste avoir pris connaissance des obligations mentionnées ci-dessus et s'engage à les respecter,
- atteste l'exactitude des renseignements fournis

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature